

Sommaire

Présentation du réseau	2
Plan schématique du réseau	4
Tableau des destinations	6
Services Terres d'Argentan Mobilité	8
Mes horaires de bus	9
Ligne A : Musiciens - La Croix Neuve	10
Ligne B : Le Coqueret - Sous-Préfecture	14
Tableau des correspondances.....	17
Horaires sur réservation	18
Grilles Horaires.....	19
Atoumod	20
Connexités.....	21
Vos tarifs.....	22
Au service de votre mobilité	24
Les aménagements cyclables	26
Plan des lignes	28



Rentrée 2023, ce qui change...

En 2023, un vent de modernisation souffle sur le réseau, avec des changements innovants et améliorations significatives qui transforment l'expérience des usagers.

L'arrivée de la Maison de la Mobilité :

Son arrivée nous permet d'être en centre-ville et donc plus proche de vous. En effet, la Maison de la Mobilité vous permet d'avoir une réponse à toutes vos demandes de mobilité sur le territoire intercommunal.

Nous sommes arrivés sur IntraMuros :



Désormais l'application IntraMuros a une partie mobilité sur laquelle toutes les informations concernant votre réseau de bus seront diffusées. Mais pas que cela, nous communiquerons sur tous les événements auxquels la Maison de la Mobilité participera.

Un nouveau moyen de transport : le vélo

Aller au travail ou faire ses courses à **Vélo à Assistance Électrique** présente de nombreux avantages, tant sur le plan pratique, environnemental, financier que sur le plan de la santé et du bien-être. C'est une alternative attrayante et durable aux modes de transport conventionnels.

Votre point de vente Atoumod :

Désormais pour tous les abonnements :

Maison de la Mobilité
9 place Saint-Germain - 61200 Argentan
02 33 36 07 11

... et ce qui ne change pas :

Votre réseau de bus Argentan Intercom Mobilité, c'est toujours deux lignes pour vous déplacer dans Argentan et Sarceaux, trois bus roulant au bio-gaz pour la protection de l'environnement, une gamme de tarifs pour tous, des abonnements disponibles sur la Carte Atoumod ou sur smartphone et des QR code aux arrêts pour connaître l'heure du prochain passage !

Renouveler mon Pass Jeune, mode d'emploi

Sur smartphone : trop facile ! Retrouvez votre Pass dans votre appli Atoumod m-ticket et cliquez sur « Renouveler ».

Sur la Carte Atoumod : Pas besoin de remplir un nouveau dossier, prenez simplement rendez-vous au 02 33 36 07 11 ! Le jour du rendez-vous, pensez à amener votre carte, votre justificatif de tarif solidaire et le règlement. N'oubliez pas nous plus de nous signaler tout changement de coordonnées.

Attention, pour bénéficier de la tarification dégressive, tous les Pass Jeunes du foyer doivent être renouvelés en même temps.



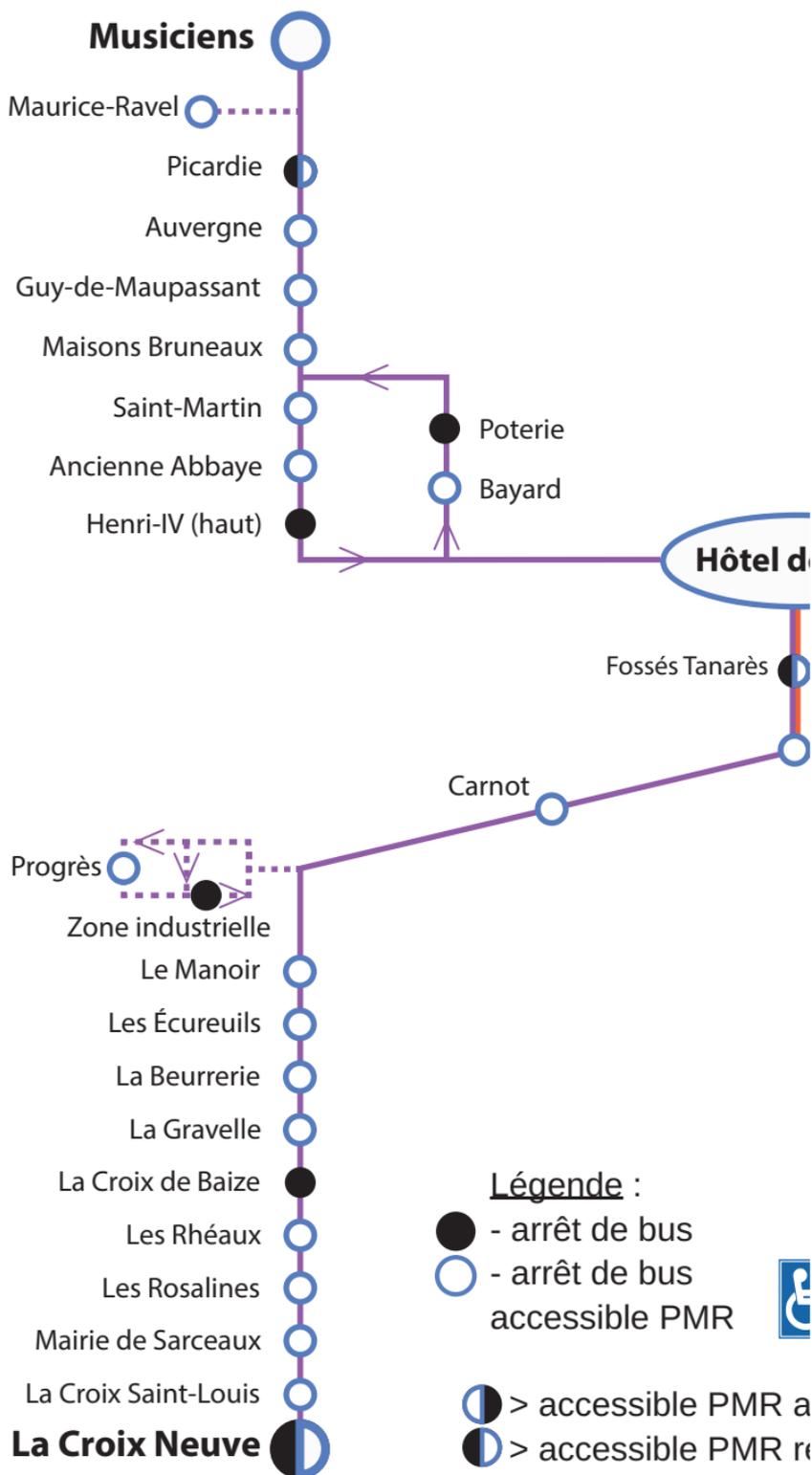
Votre réseau de bus préféré dans Google Maps

Sur ordinateur ou sur smartpone, retrouvez tous vos arrêts, vos prochains horaires de passage et même le calcul d'itinéraires sur Google Maps !



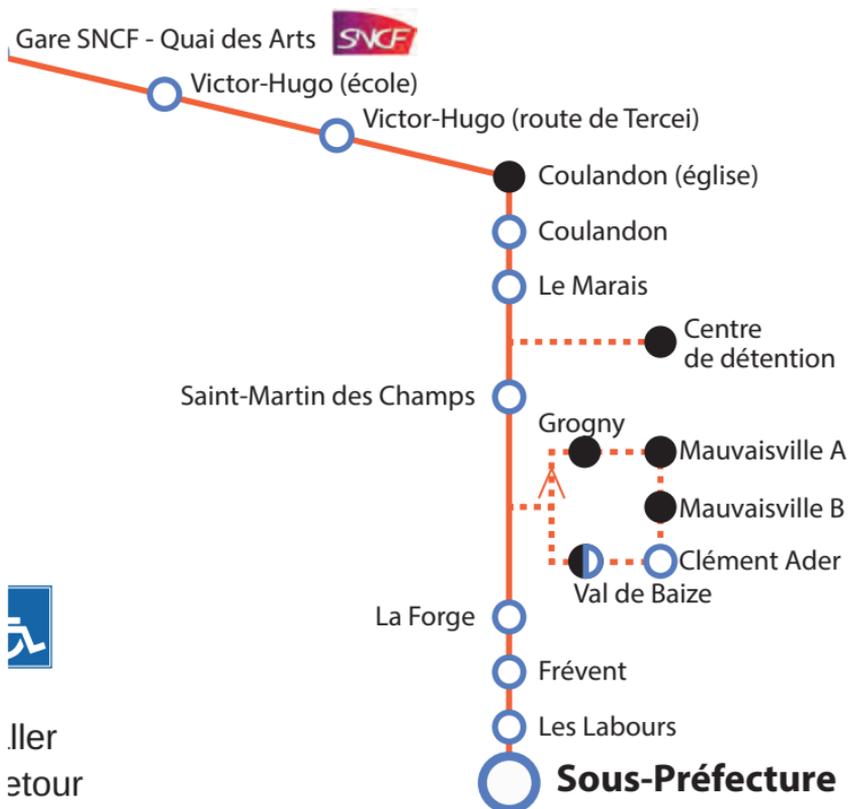
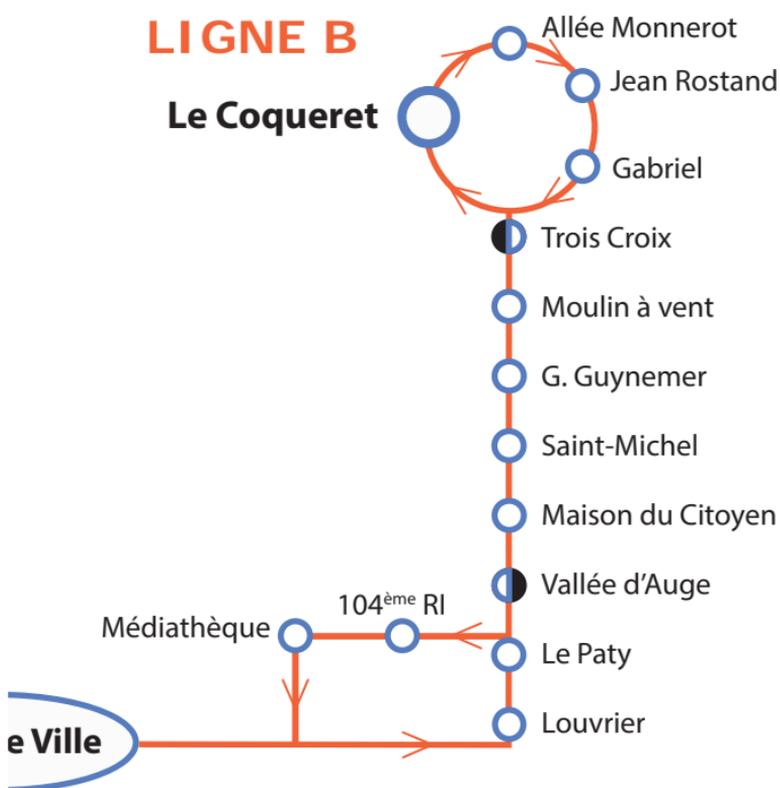
Plan schématique du réseau

LIGNE A



LIGNE B

Le Coqueret



iller
etour

Tableau des destinations

DESTINATION	ARRÊT	LIGNE
ADMINISTRATIONS		
Argentan Intercom	Sous-Préfecture	B
Centre de Détenition	Centre de Détenition	B
Centre de Tri Postal	Progrès	A
Centre Technique Municipal	Louvrier	B
Conseil des Prud'hommes	Hôtel de Ville	A,B
Espace France Services	Sous-Préfecture	B
Gare SNCF	Gare SNCF, Quai des Arts	A,B
Gendarmerie Nationale	Moulin à Vent	B
La Poste	Hôtel de Ville	A,B
Mairie d'Argentan	Hôtel de Ville	A,B
Mairie de Sarceaux	Mairie de Sarceaux	A
Maison de la Mobilité / Service cartes Atoumod	Hôtel de Ville	A,B
Maison des Entreprises et des Territoires (MET)	Sous-Préfecture	B
Palais de Justice	Fossés Tanarès	A,B
Pôle Emploi	Sous-Préfecture	B
Police Nationale	Ancienne Abbaye	A
Sous-Préfecture	Sous-Préfecture	B
Trésorerie d'Argentan	Jean-Joly	B
Tribunal d'Instance (Mairie d'Argentan)	Hôtel de Ville	A,B
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES		
CM2A - école garage	Maurice Ravel	A
Collège François-Truffaut	Hôtel de Ville, Louvrier	A,B
Collège Jean-Rostand	Jean-Rostand	B
École Anne-Frank	Georges-Guynermer	B
École de Sarceaux	Mairie de Sarceaux	A
École Jacques-Prévert	Auvergne	A
École Jean-de-la-Fontaine	Le Manoir	A
École Notre Dame	Maisons Bruneaux	A
École Victor-Hugo	Victo-Hugo École / Route de Tercei	B
École Vincent-Muselli	Poterie	A
Institution Jeanne-d'Arc	Hôtel de Ville	A,B
Lycée Mézeray	Hôtel de Ville, Médiathèque	A,B
Lycée Professionnel Gabriel	Gabriel	B
ÉTABLISSEMENT CULTURELS		
Cinéma "Le Normandy"	Hôtel de Ville	A,B
Conservatoire Intercommunal de Musique, Danse et Théâtre du Pays d'Argentan	Saint-Martin	A
Maison des Dentelles, Musée	La Noë	TAD
Médiathèque François-Mitterrand	Hôtel de Ville, Médiathèque	A,B
Musée Fernand Léger - André Mare	Hôtel de Ville	A,B
Quai des Arts	Gare SNCF, Quai des Arts	A,B
CULTES		
Abbaye des Bénédictines	Bénédictines	TAD
Cimetière	Trois Croix	TAD
Cimetière de Coulandon	Coulandon (église)	B
Cimetière de Saint-Martin-des-Champs	Saint-Martin-des-Champs	B
Église de Coulandon	Coulandon (église)	B
Église évangélique	Sous-Préfecture	B
Église Saint-Germain	Hôtel de Ville	A,B
Église Saint-Martin	Ancienne Abbaye	A
Église Saint-Martin-des-Champs	Saint-Martin-des-Champs	B
Église Saint-Michel	Moulin à Vent, Georges-Guynermer	B
Mosquée	Les Ecoreuils	A
FORMATION		
CEMEA	Louvrier	B
Centre d'Information et d'Orientation (CIO)	Ancienne Abbaye	A
GRETA	Gabriel	B
Institut Supérieur de Formation (ISF)	Allée Monnerot	B
La Maison des Mots	Guy-de-Maupassant	A
Maison Familiale Rurale (MFR)	Clément-Ader	B
Mission Locale	Ancienne Abbaye	A
POLE DE CORRESPONDANCES		
Gare routière	Hôtel de Ville	A,B
SANTÉ		
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)	Hôtel de Ville, Aristide-Briand	A,B et TAD
Centre Hospitalier Fernand Léger	Hôtel de Ville, Aristide-Briand, Bayard	A,B et TAD
Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire	Hôtel de Ville	A,B
Soins et Santé	Bayard	A

Quelle ligne, quel arrêt pour quelle destination ?

DESTINATION	ARRÊT	LIGNE
SERVICES		
Aire de covoiturage du Pays d'Argentan	ZA Actival d'Orne	TAD
Aire de covoiturage des Pâtures	Victor-Hugo (Route de Tercei)	B
Aire de covoiturage des Provinces	Musiciens	A
Aire de covoiturage du Stade	Moulin à Vent	B
Camping municipal de la Noë	Fossés Tanarès, La Noë	A, B et TAD
Commissariat de Police	Ancienne Abbaye	A
Hall du Champ de foire	104 ^{ème} RI	B
Office de Tourisme Intercommunal / Location vélos	Hôtel de Ville	A, B
Salle Municipale Espace René-Cassin / Pierre-Curie	Moulin à Vent, Georges-Guynemer	B
Salle Municipale Grange Alexandrine	Clément-Ader	B
Salle Municipale Guy-de-Maupassant	Guy-de-Maupassant	A
Salle Municipale Mille Club	Carnot	A
Salle polyvalente des Provinces	Guy-de-Maupassant, Musiciens	A
Service autopartage "Autofree 61"	Le Manoir	A
Service Vie Associative	Hôtel de Ville	A,B
SITCOM	Hôtel de Ville	A,B
SITES		
Balade d'Argentan "Au Fil de l'Orne"	Le Manoir, La Gravelle, Saint-Martin	A
Pâtures - Plan d'eau	Victor-Hugo (Route de Tercei), La Noë	B et TAD
SOCIAL		
Antenne CAF	Guy-de-Maupassant, Musiciens	A
Argentan Solidarité Insertion (ASI)	Georges-Guynemer	B
Centre de loisirs "Vallée des Mômes"	Vallée des Mômes	B
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) / Service Seniors	Médiathèque	B
Centre d'Aide par la Travail de la Pommeraiie - CAT	Zone Industrielle	A
Centre de Loisirs Maternel	Guy-de-Maupassant	A
Épicerie Sociale "Au P'tit Plus"	Carnot	A
Foyer de Jeunes Travailleurs	Carnot	A
Halte-garderie des Provinces	Guy-de-Maupassant, Musiciens	A
Institut Médico Éducatif (IME) "L'Espoir"	Ancienne Abbaye	A
Logis Familial - SAGIM	Ancienne Abbaye	A
Maison des Associations Guy-de-Maupassant	Guy-de-Maupassant	A
Maison des Associations Pierre-Curie	Georges-Guynemer	B
Maison du Citoyen / Halte-garderie	Maison du Citoyen	B
Multi-accueil "Les Abeilles"	Picardie	A
Multi-accueil "Les Libellules"	104 ^{ème} RI	B
Orne Habitat	Auvergne	A
Relais Petite Enfance (RPE) "Les P'tits Loups"	Guy-de-Maupassant	A
Résidence Autonomie Val d'Orne / Vallée d'Auge	104 ^{ème} RI	B
Résidence Autonomie La Noë	La Noë	TAD
Service Cohésion Sociale (CUCS)	Moulin à Vent, Georges-Guynemer	B
Service d'Action Sociale et Territoriale (SAST)	Saint-Michel	B
SPORTS ET LOISIRS		
Base de Canoë-Kayak	Carnot	A
Boulodrome	104 ^{ème} RI	B
Centre Aquatique du Pays d'Argentan / Salle Michel-Pelchat	Le Paty, Louvrier	B
Espace Xavier-Rousseau	Hôtel de Ville	A,B
Pôle Danse Vallée d'Auge	Vallée des Mômes	B
Salle André-Jidouard	Louvrier, La Noë	B et TAD
Salle de Boxe	Musiciens	A
Salle de sport Jean-Lenoir	Gare SNCF, Quai des Arts	A
Salle Jean-Gloaguen	Georges-Guynemer	B
Salle Jean-Rostand	Jean-Rostand	B
Stade Gérard-Saint	Moulin à Vent	B
ZONES ARTISANALES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES		
Zone Artisanale et Industrielle de Coulandon	Coulandon	B
Zone Commerciale La Beurrerie	La Beurrerie	A
Zone Commerciale La Gravelle	La Gravelle	A
Zone Commerciale La Rotonde	Moulin à Vent	B
Zone d'Activités Actival d'Orne	ZA Actival d'Orne	TAD
Zone d'Activités Beaulieu	Jean-Monnet	TAD
Zone d'Activités Nord	Maurice-Ravel	A
Zone Industrielle Avenue de l'Industrie	Zone Industrielle	A
CENTRE-VILLE		
Centre-Ville	Hôtel de ville, Henri-IV (haut), Carnot	A

Services

Terres d'Argentan Mobilité

Alerte bus

En cas de problèmes techniques, climatiques (verglas, neige...) ou cas de force majeure un email et/ou un SMS vous est envoyé gratuitement afin de vous informer de la circulation ou non des bus et du rétablissement du service.

Pour recevoir ces alertes, il suffit de vous inscrire à ce service via ce lien : argentan-intercom.fr/alerte-bus/
Vous pouvez vous en désabonner à tout moment.

IMPORTANT :

En respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) votre adresse de messagerie et/ou numéro de téléphone sont uniquement utilisés pour vous envoyer des informations de la Ville d'Argentan. Vous pouvez à tout moment utiliser le lien de désabonnement intégré dans l'email ou le STOP SMS. En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits : www.argentan.fr/donnees-personnelles/

Les médiateurs de quartier d'Argentan :

Ils peuvent se trouver sur le réseau, à bord des bus ou aux stations et arrêts. Ils agissent en prévention. Leur présence rassurante permet un climat paisible et tranquille dans les bus et aux stations :

- Ils portent assistance à la clientèle (accueil, information, aide, régulation des flux de voyageurs, attention particulière envers les personnes fragiles) ;
- Ils peuvent accompagner le personnel roulant : conducteurs et contrôleurs si nécessaire ;
- Ils surveillent les équipements pour prévenir des dégradations sur le matériel fixe ou roulant, repèrent les objets encombrants aux heures de pointe et les éventuels colis abandonnés ;
- Ils s'appuient sur le règlement d'exploitation.

Mes horaires de bus

Pour connaître vos horaires de bus, reportez-vous au tableau correspondant au jour et au sens de votre trajet :

	Du lundi au vendredi	Samedi
Ligne A Musiciens ► Croix Neuve	page 10	page 12
Ligne A Croix Neuve ► Musiciens	page 11	page 12
Ligne B Coqueret ► Sous-Préfecture	page 14	page 16
Ligne B Sous-Préfecture ► Coqueret	page 15	page 16

Attention : avant de voyager, pensez à bien vérifier la validité de votre horaire en fonction de la période (scolaire ou vacances).

LàV	circule du lundi au vendredi
LMJV	circule les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Me	circule le mercredi
-	ne circule pas
12:00	horaire sur réservation (voir p. 18)
12:00	horaire sur réservation (voir p. 18)
	correspondance ligne A ou B avant 15 minutes

Calendrier des vacances scolaires :

Automne	du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre
Noël	du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024
Hiver	du samedi 24 février au dimanche 10 mars
Printemps	du samedi 20 avril au dimanche 5 mai
Ascension	du jeudi 9 au dimanche 12 mai
Été	à partir du samedi 6 juillet

Calendrier des jours fériés :

Pas de circulation des bus :

- **2023** : mercredi 1^{er} et samedi 11 novembre ;
- **2024** : lundi 1^{er} avril / mercredi 1^{er}, mercredi 8, jeudi 9 et lundi 20 mai / jeudi 15 août.

**LIGNE A : MUSICIENS ▶ LA CROIX NEUVE (SARCEAUX)
SAMEDI (SAUF JOURS FÉRIÉS)**

Toute l'année ▶	Sam						
Musiciens	09:10			11:40	13:43		17:07
Maurice Ravel				11:44			17:11
Picardie	09:13			11:46	13:46		17:13
Auvergne	09:13			11:47	13:47		17:14
Guy de Maupassant	09:14			11:48	13:48		17:15
Maisons Bruneaux	09:15			11:49	13:49		17:16
Saint Martin	09:17			11:51	13:51		17:18
Ancienne Abbaye	09:19			11:53	13:53		17:20
Henri IV (Haut)	09:20			11:55	13:55		17:22
Hôtel de Ville	09:22	09:51	10:45	11:57	13:57	16:25	17:24
Fossés Tanarès	09:52	10:46		13:58	16:26		
Gare SNCF	09:53	10:47		13:59	16:27		
Carnot	09:55	10:49		14:01	16:29		
Manoir	09:56	10:50		14:02	16:30		
Les Ecuireuils	09:57	10:51		14:03	16:31		
La Beurrierie	09:59	10:53		14:05	16:33		
La Gravelle	10:00	10:54		14:06	16:34		
Croix de Baize				14:07	16:35		
Les Rhexaux				14:08	16:36		
Les Rosalines				14:09	16:37		
Mairie de Sarceaux				14:10	16:38		
La Croix Saint Louis				14:11	16:39		
La Croix Neuve				14:12	16:40		

**LIGNE A : LA CROIX NEUVE (SARCEAUX) ▶ MUSICIENS
SAMEDI (SAUF JOURS FÉRIÉS)**

Toute l'année ▶	Sam						
La Croix Neuve						14:15	16:43
La Croix Saint Louis						14:16	16:44
Mairie de Sarceaux						14:17	16:45
Les Rosalines						14:18	16:46
Les Rhexaux						14:19	16:47
Croix de Baize						14:20	16:48
La Gravelle		10:01	10:55			14:21	16:49
Les Ecuireuils		10:03	10:57			14:23	16:51
Manoir		10:04	10:58			14:24	16:52
Carnot		10:05	10:59			14:25	16:53
Gare SNCF		10:06	11:00			14:26	16:54
Fossés Tanarès		10:08	11:02			14:28	16:56
Hôtel de Ville	09:00	10:09	11:03	11:30	13:30	14:29	16:57
Bayard	09:01			11:31	13:31		16:58
Poterie	09:02			11:32	13:32		16:59
Maisons Bruneaux	09:04			11:34	13:34		17:01
Guy de Maupassant	09:05			11:35	13:35		17:02
Auvergne	09:05			11:36	13:36		17:03
Picardie	09:06			11:37	13:37		17:04
Maurice Ravel	09:07					13:39	
Musiciens	09:09			11:39	13:42		17:06

REPORTS

- a :** en période de vacances, vous pouvez réserver ce trajet sur réservation jusqu'à l'arrêt Gare SNCF uniquement (Voir Page 18) ;
- b :** changement de bus à l'Hôtel de Ville les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire ;
- c :** dessert Zone Industrielle à 15h18 le vendredi, prévoir 4 minutes supplémentaires à partir de l'arrêt Carnot ;
- d :** dessert Zone Industrielle à 16h41 du lundi au jeudi, prévoir 4 minutes supplémentaires à partir de l'arrêt Carnot.

**LIGNE B : LE COQUERET ▶ SOUS PRÉFECTURE
SAMEDI (SAUF JOUR FÉRIÉS)**

Toute l'année ▶	Sam	Sam	Sam	Sam
Le Coqueret	09:35	11:14	14:40	16:09
Alfée Monnerot	09:36	11:15	14:41	16:10
Jean Rostand	09:37	11:16	14:42	16:11
Gabriel	09:38	11:17	14:43	16:12
Trois Croix	09:39	11:18	14:44	16:13
Moulin à Vent	09:42	11:21	14:47	16:17
Georges Guynemer	09:43	11:22	14:48	16:18
Saint Michel	09:44	11:23	14:49	16:19
Maison du Cloyen	09:45	11:24	14:50	16:20
Vallée d'Auge	09:46	11:25	14:51	16:21
104ème RI	09:47	11:26	14:52	16:22
Médiathèque	09:48	11:27	14:53	16:23
Hôtel de Ville	09:50	11:29	14:55	16:25
Fossés Tanarés		14:56		17:26
Gare SNCF		14:57		17:27
Victor Hugo (Terceil)		15:00		17:30
Coulandon Eglise		15:01		17:31
Coulandon		15:02		17:32
Le Marais		15:03		17:33
Centre de détention		15:05		
St Martin des Champs		15:08		17:35
Groigny				17:40
Mauvaisville A				17:41
Mauvaisville B				17:42
Clément Ader				17:43
Val de Baize				17:44
La Forge		15:09		17:46
Frévent		15:10		17:47
Les Labours		15:11		17:48
Sous-Préfecture		15:13		17:50

**LIGNE B : SOUS PRÉFECTURE ▶ LE COQUERET
SAMEDI (SAUF JOUR FÉRIÉS)**

Toute l'année ▶	Sam	Sam	Sam	Sam
Sous-Préfecture			15:13	
Les Labours			15:16	17:54
Frévent			15:17	17:55
Groigny			15:22	
Mauvaisville A			15:23	
Mauvaisville B			15:24	
Clément Ader			15:25	
Val de Baize			15:26	
St Martin des Champs			15:28	17:56
Centre de détention				18:00
Le Marais			15:30	18:01
Coulandon			15:32	18:02
Coulandon Eglise			15:33	18:03
Victor Hugo (École)			15:35	18:05
Gare SNCF			15:37	18:08
Fossés Tanarés			15:38	18:09
Hôtel de Ville	09:25	11:04	14:30	15:58
Louvrier		09:26	11:05	14:31
Le Paty		09:27	11:06	14:32
Vallée d'Auge		09:28	11:07	14:33
Maison du Cloyen		09:29	11:08	14:34
Saint Michel		09:30	11:09	14:35
Georges Guynemer		09:31	11:10	14:36
Moulin à Vent		09:32	11:11	14:37
Trois Croix		09:34	11:13	14:39
Le Coqueret		09:35	11:14	14:40
Alfée Monnerot		09:36	11:15	14:41
Jean Rostand		09:37	11:16	14:42
Gabriel		09:38	11:17	14:43

Tableau des correspondances

Retrouvez ici toutes vos correspondances du lundi au vendredi entre les lignes **A** et **B** avec moins de 15 minutes d'attente.

LIGNE A vers LIGNE B

En venant de Musiciens / Provinces / Saint-Martin		
Arrivée à Hôtel de Ville	Départ vers Sous-Pref.	Départ vers Coqueret
09:13	-	09:14
10:51	-	11:02
11:27	11:27	11:42
12:11	12:23	-
13:40	-	13:40
14:55	-	14:55
16:06	16:13	16:06
17:16	17:24	17:28

En venant de Sarceaux / La Gravelle / Gare		
Arrivée à Hôtel de Ville	Départ vers Sous-Pref.	Départ vers Coqueret
07:43	-	07:43
09:39	-	09:44
10:29	10:30	-
11:27	11:27	11:42
13:40	-	13:40
14:12	-	14:18
15:20	15:20	15:33
16:43	-	16:57
18:01	18:01	-

LIGNE B vers LIGNE A

En venant de Coqueret / Saint-Michel / Vallée d'Auge		
Arrivée à Hôtel de Ville	Départ vers La Gravelle	Départ vers Musiciens
07:07	-	07:14
08:42	-	08:49
09:06	09:13	-
09:39	-	09:39
10:22	-	10:29
11:27	11:27	11:27
13:05	13:06	13:12
14:05	-	14:12
14:43	14:55	-
15:20	-	15:20
16:32	-	16:43
18:01	18:01	18:01

En venant de Sous-Prefecture / Gare		
Arrivée à Hôtel de Ville	Départ vers La Gravelle	Départ vers Musiciens
8:43	-	8:49
13:40	13:40	-
14:55	14:55	-
16:06	16:06	16:06

 : sauf vacances

 : horaire sur réservation
uniquement (voir p. 18)

 : sauf vacances
et mercredi

Horaires sur réservation

L'offre horaires sur réservation

C'est simple comme un coup de fil !

C'est quoi ?

C'est un Service de transport sur réservation téléphonique qui permet d'obtenir un trajet sur des horaires proposés sur les grilles horaires des lignes.

Comment et quand réserver ?

J'appelle le **02 33 36 07 11** de 9h à 12h et de 14h à 16h30, du lundi au vendredi, au plus tard la veille du départ (sauf pour les réservations du lundi, j'appelle le vendredi).



Et mon voyage ?

Le jour du voyage, je me rends à l'arrêt quelques minutes avant l'horaire indiqué. Je fais signe au conducteur pour que le véhicule puisse s'arrêter.

En cas d'annulation ?

Je dois appeler pour annuler, dans le cas contraire mes demandes suivantes ne seront pas prises en compte.

Grilles horaires

LIGNE : ZA ACTIVAL D'ORNE ► HÔTEL DE VILLE

Validité toute l'année ►	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV
ZA Actival d'Orne	9:21	10:11	10:46	14:41	15:06	
Jean Monnet	9:23	10:13	10:48	14:43	15:08	
Jean Joly	9:25	10:15	10:50	14:45	15:10	
Aristide Briand	9:27	10:17	10:52	14:47	15:12	
Vallée des Mômes	9:29	10:19	10:54	14:49	15:14	
Sainte Claire	9:31	10:21	10:56	14:51	15:16	
Bénédictines	9:33	10:23	10:58	14:53	15:18	
La Noë	9:34	10:24	10:59	14:54	15:19	
Hôtel de Ville	9:35	10:25	11:00	14:55	15:20	

LIGNE : HÔTEL DE VILLE ► ZA ACTIVAL D'ORNE

Validité toute l'année ►	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV
Hôtel de Ville	9:45	10:05	10:30	11:00	14:20	15:36
La Noë	9:47	10:07	10:32	11:02	14:22	15:37
Bénédictines	9:49	10:09	10:34	11:04	14:24	15:39
Sainte Claire	9:51	10:11	10:36	11:06	14:26	15:41
Vallée des Mômes	9:53	10:13	10:38	11:08	14:28	15:43
Aristide Briand	9:55	10:15	10:40	11:10	14:30	15:45
Jean Joly	9:57	10:17	10:42	11:12	14:32	15:47
Jean Monnet	9:58	10:18	10:43	11:13	14:33	15:48
ZA Actival d'Orne	9:59	10:19	10:44	11:14	14:34	15:49

LÉGENDE

LàV : du lundi au vendredi ;

☞ : horaires sur réservation (voir page 18).

Atoumod

Atoumod, c'est un ensemble de services pour voyager en Normandie.

La carte Atoumod

La carte Atoumod est un support gratuit pour stocker vos titres de transport. Elle fonctionne sur les réseaux Nomad cars et trains en Normandie et vers Paris et sur 17 réseaux urbains normands. Pour l'obtenir, rendez-vous dans votre point de vente Atoumod ou sur www.argentan-intercom.fr/mobilite pour télécharger le formulaire de demande et nous le renvoyer.

L'application Atoumod m-ticket

Disponible gratuitement sur Android et IOS, l'application Atoumod m-ticket vous permet d'acheter, de stocker et de valider vos titres de transport directement sur votre smartphone. Créez votre compte, choisissez votre abonnement, photographiez vos pièces justificatives et payez en ligne dès que votre demande est validée.

Je monte, je valide

Vos abonnements et vos titres 10 Voyages doivent être obligatoirement validés à chaque montée dans le bus.

- Avec votre appli Atoumod m-ticket : activez votre titre en cliquant dessus et présentez l'écran de contrôle au conducteur.
- Avec votre carte ou votre billet rechargeable Atoumod : passez votre support sur le valideur et attendez qu'il passe au vert.

Attention, ne pas valider vous expose à une amende !



Connexités

Abonnement Atoumod



+ facile et + économique

- ▶ Tous vos modes de transports accessibles avec un seul abonnement mensuel sur la carte Atoumod ou sur l'application Atoumod m-ticket
- ▶ Moins cher, illimité et plus simple

Exemples de trajets et tarifs

	- 26 ans	26 ans et +	
ARGENTAN-SÉES	40€	72€	NO MA'D +
ARGENTAN-CAEN	93€	160€	NO MA'D + + tWisto

+ de trajets disponibles sur l'appli Atoumod m-ticket ou auprès de votre point de vente abonnement Atoumod.

L'abonnement Atoumod en 4 étapes

- 1 Choisissez les zones de votre trajet
- 2 Sélectionnez le prix de votre abonnement en fonction de votre âge (-26 ou 26 et +)
- 3 Payez directement par CB sur l'appli Atoumod m-ticket ou rendez-vous dans un point de vente de l'abonnement Atoumod pour le charger sur une carte Atoumod.



- 4 Voyagez en illimité sur les réseaux de votre trajet.

Plus d'informations et plan des réseaux partenaires sur www.atoumod.fr

Vos tarifs

Terres d'Argentan Mobilité

Vous voyagez occasionnellement :

- **Ticket 1 Voyage** : pour 1 €, offrez-vous 1 heure de voyage sur tout le réseau, correspondances comprises.
- **Ticket 24h** : pour 2,50 €, voyages illimités sur tout le réseau durant les 24 heures qui suivent l'achat du ticket.
- **Billet rechargeable 10 voyages** : il est beau, il est bleu, il est rechargeable et vous offre 10 voyages, c'est votre Billet **Sans Contact** à 6,20 €. Validez-le à chaque montée et rechargez-le à tout moment grâce à la recharge 10 Voyages à 6 €. Prenez-en soin, il peut vous servir jusqu'à 33 mois.
- **Ticket Accès Service** : 1 € - 1 € = 0 €, c'est la formule de notre ticket gratuit pour vous rendre à l'Espace France Services ou au Pôle Emploi (arrêt Sous-Préfecture). Payez 1 € à l'aller, on vous rembourse 1 € au retour - sur présentation du ticket aller tamponné par le service concerné.

Vous voyagez régulièrement ?

Le Pass Argentan Intercom Mobilité est là pour vous !

- **Étape 1** : je choisis mon Pass (voir page suivante) ;
- **Étape 2** : je prépare mes justificatifs ;

Pour tous les Pass	Pièce d'identité obligatoire à partir de 18 ans.
Tarification dégressive Pass Jeune	Attestation sur l'honneur précisant que tous les abonnés concernés font partie du même foyer.
Tarification solidaire	Justificatif de situation récent (voir page suivante).

- **Étape 3** : J'achète mon Pass
> j'achète mon Pass directement sur l'application Atoumod m-ticket

ou

- > je me rends au point de vente (voir coordonnées page 3) avec ma carte Atoumod et mes justificatifs.

Vous voyagez occasionnellement :

Ticket 1 Voyage	1,00 €	À acheter à bord Des bus
Ticket Enfant moins de 5 ans	Gratuit	
Ticket accompagnateur P.M.R	Gratuit	
Ticket Accès Services	Voir page précédente	
Ticket 24h	2,50 €	
Billet 10 Voyages Rechargeable	6,20 €	
Recharge 10 voyages	6,00 €	

Vous voyagez régulièrement :

		Plein Tarif		Tarif Solidaire*		Où l'acheter ?
		Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	
Pass Jeune (5 à 25 ans)	x1	6,00 €	54,00 €	0,60 €	5,40 €	À la Maison de la Mobilité ou Sur l'appli Atoumod m-ticket
	x2	9,44 €	85,00 €	0,94 €	8,50 €	
	x3	11,76 €	105,99 €	1,17 €	10,59 €	
	x4	13,16 €	118,50 €	1,32 €	11,84 €	
	x5	14,25 €	128,50 €	1,40 €	12,85 €	

		Plein Tarif		Tarif Solidaire*		Où l'acheter ?
		Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	
Pass Adulte (26 à 61 ans)		15,00 €	135,00 €	7,50 €	67,50 €	À la Maison de la Mobilité ou Sur l'appli Atoumod m-ticket
Pass Senior (62 et plus)		10,00 €	90,00 €	5,00 €	45,00 €	
Pass P.M.R				5,00 €	45,00 €	

Duplicata Carte ATOUMOD	10,00 €
--------------------------------	---------

Validité des Pass : Les Pass annuels et mensuels sont respectivement valables un an ou un mois à partir de la date décidée au moment de l'achat. Il est possible d'acheter plusieurs Pass mensuels pour les cumuler sur votre carte Atoumod.

* **Tarifification Solidaire :** Tout bénéficiaire du RSA, de la CMU, de l'ASPA, de l'ASS ou tout jeune suivi par la Mission Locale peut profiter de la tarification solidaire pour lui-même et les enfants dont il a la charge (sur présentation d'un justificatif).

Les bénéficiaires de l'AAH ou de la PCH ou les titulaires de la CMI peuvent profiter de la tarification P.M.R (sur présentation d'un justificatif).

Au service de votre mobilité, une offre complète & diversifiée

Un service d'autopartage est disponible à Argentan, au 31 avenue de la 2^{ème} DB :

► **Autofree61** vous propose des véhicules électriques en libre service avec réservation obligatoire sur internet.



<http://clem.mobi/autopartage>
Renseignements : 06 60 74 94 01.

► Plusieurs aires de **covoiturage** sont disponibles en entrée de ville :

> stade Gérard-Saint, Pâtures, autoroute A88, Carrefour Market.



► Le centre-ville est pourvu de **zones bleues** d'une durée de 1h30 et de parkings gratuits.

► La ville est également équipée de nombreux points de **recharge électrique**.

► Deux **lignes SNCF** se croisent à Argentan :

- > Ligne Paris - Granville ;
- > Ligne Caen - Tours.



► Quatre lignes du réseau **Nomad Cars Orne** traversent la ville, avec arrêts à différents endroits :

- > Ligne 407 : Bagnoles-de-l'Orne - La Ferté-Macé - Argentan ;
- > Ligne 408 : Falaise - Argentan ;
- > Ligne 410 : Vimoutiers - Trun - Argentan ;
- > Ligne 411 : Gacé - Gouffern-en-Auge - Argentan.

Attention, la ligne 410 fonctionne toute l'année mais les lignes 407, 408 et 411 fonctionnent uniquement en période scolaire.



► À l'Office de tourisme, vous disposez d'un service de **location de vélos à assistance électrique de courte durée**. Plusieurs formules sont proposées : location pour 2h, une demi-journée, une journée ou un week-end.

Plus d'information :

Office de tourisme Argentan Intercom
Chapelle Saint-Nicolas - place du Marché
02 33 67 12 48
tourisme@argentan-intercom.fr



► **Location de vélos à assistance électrique longue durée**. La Maison de la Mobilité vous propose son service de location de vélos à assistance électrique livrés à domicile. Ils sont fournis avec un antivol, un panier et, pour votre sécurité, un gilet fluorescent et un écarteur de danger.

> durées : 1, 3 ou 6 mois, renouvelable 1 fois.

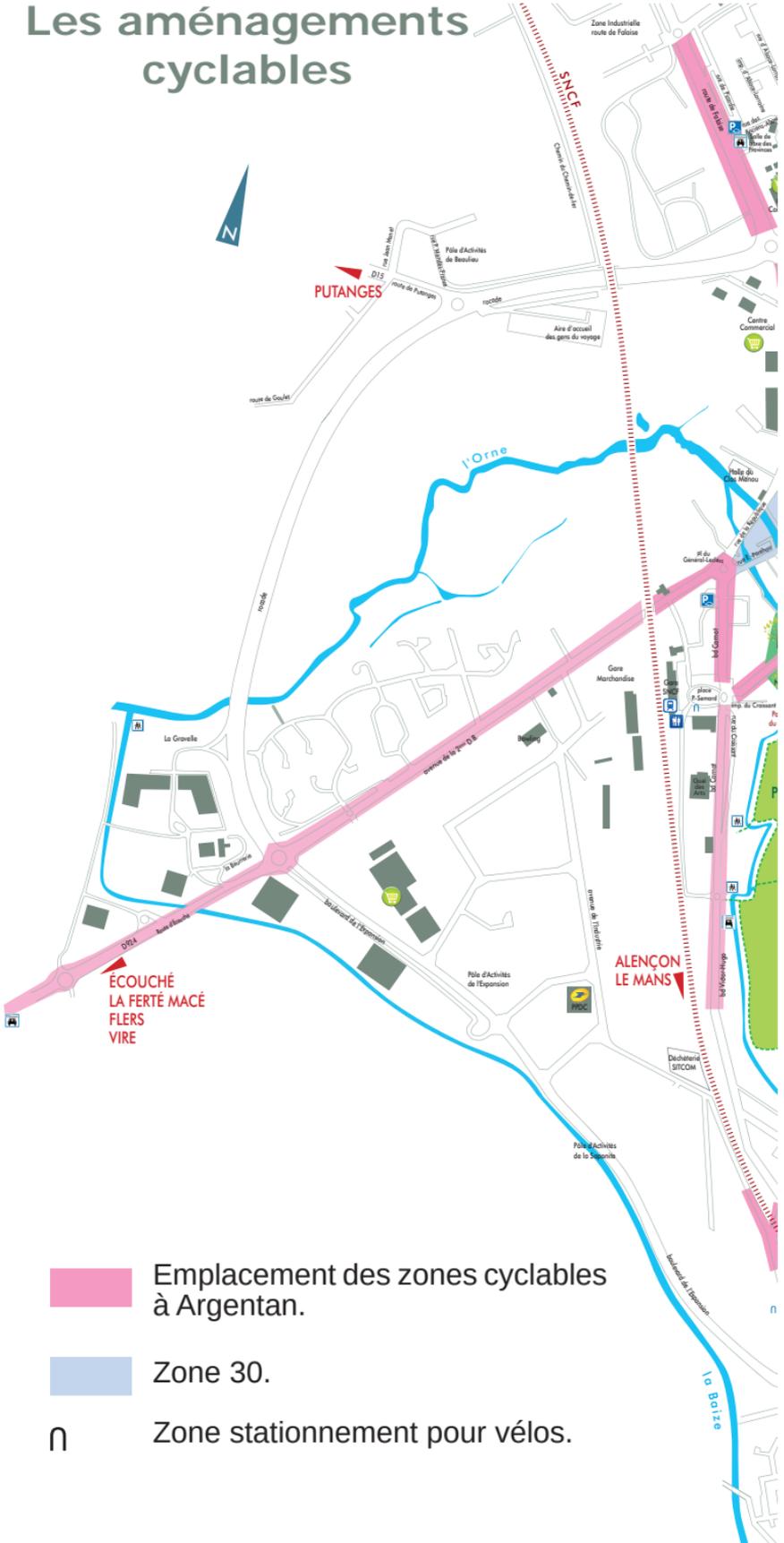
> tarifs :

1 mois	3 mois	6 mois
30 €	80 €	150 €

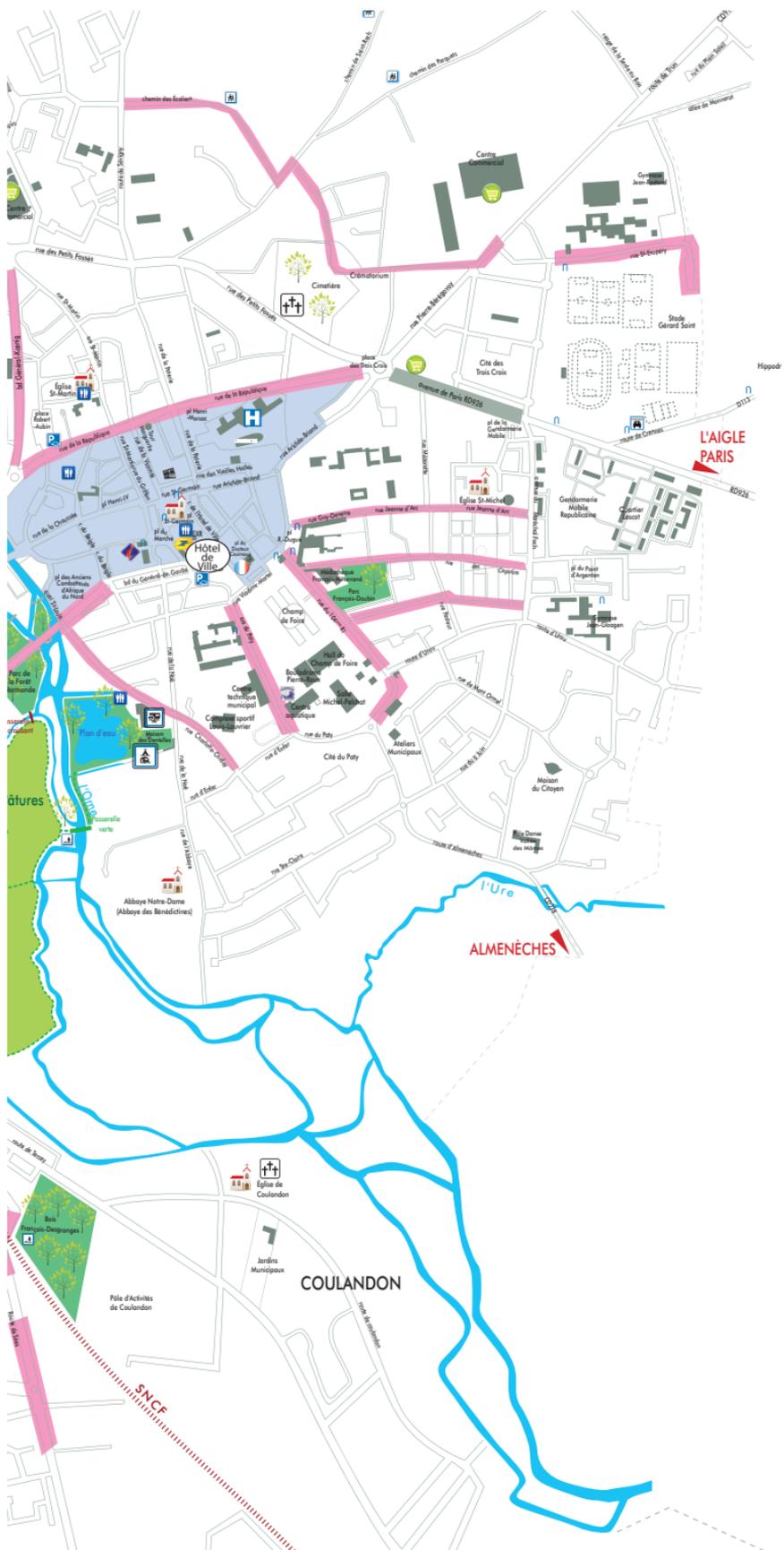
Modalités : la signature du contrat et la remise du vélo peuvent s'effectuer à la Maison de la Mobilité ou directement à votre domicile. Il en sera de même pour la restitution du vélo à la fin du contrat.



Les aménagements cyclables



- Emplacement des zones cyclables à Argentan.
- Zone 30.
- n Zone stationnement pour vélos.



Plan des lignes

